

## Projet de Service DIRCO – Bilan 2015 et cadrage 2016 – Validé le 17/02/2016

Réf	Objectif	Avancement et cadrage des actions des services	Pilote
<b>AXE A : ADAPTATER NOS PRATIQUES D'ENTRETIEN / EXPLOITATION</b>			
A1	Adapter les niveaux de service et les organisations	Les DOL ont été établis dans 4 districts et les discussions finales sont en cours sur le district A20. <i>Une réflexion interne devra être conduite en 2016 sur l'optimisation des moyens compte tenu de la réduction des effectifs. Un séminaire des cadres initiera la démarche au printemps, pour des propositions opérationnelles à moyen terme.</i>	DIR
A2	Optimiser le parc des véhicules et engins, et en maîtriser le coût	Tous les CEI ont été sensibilisés à la saisie et l'exploitation de Trust-Cha, avec une meilleure fiabilité attendue : <i>à poursuivre. Produire un document sur les pratiques de mutualisation au sein de la DIR. Formaliser la stratégie de renouvellement des matériels. Rendre opérationnel le 1<sup>er</sup> niveau de maintenance ; raccourcir les délais de remplacement. Veiller à la continuité de la fonction correspondant de matériels en CEI.</i>	SPT
A3	Réviser la politique d'entretien des chaussées de 2007	<i>Objectif reconduit en 2016, avec : politique d'entretien établie en 2007 à actualiser ; inventaire des systèmes d'assainissement des chaussées à finaliser d'ici 2 ans ; améliorer la connaissance du patrimoine (fiabilisation d'ISIDOR III).</i>	SPT
A4	Redéfinir la politique d'entretien des dépendances vertes	Le GT dépendances vertes a rendu ses conclusions fin 2015, qui modifient certaines pratiques. Diverses expérimentations, dont engin à grand rendement à Périgueux (contre 3 engins classiques). <i>Les PEDV et la note de doctrine de 2009 sont à actualiser.</i>	SPT
A5	Mieux prendre en charge gestion de crise et confort à l'usager	La moitié des PGT et PIS (protocoles inter-services) départementaux sont élaborés (sur un total de 12) : <i>à généraliser et à faire vivre en collaboration interministérielle sur le terrain ; initier la réflexion avec la préfecture dans les départements non dotés. Orienter l'objectif sur la minimisation de la gêne aux usagers et sur l'efficacité des partenariats. Actualiser le plan d'intervention et de secours du tunnel de Noailles.</i>	DAE
A6	Améliorer les dispositifs de veille qualifiée, d'intervention et de patrouillage	Une réflexion a été engagée sur le dispositif de remontée d'information, en lien avec les mains courantes et TIPI. Un projet de guide du patrouilleur a été élaboré par le chargé de mission auprès du DAE. <i>A finaliser en 2016, en particulier vis-à-vis de la sécurité juridique. Harmoniser les pratiques de veille qualifiée en districts. Mener une réflexion sur l'organisation du CIGT, sur la base d'un bilan à 3 ans et des orientations nationales en matière d'information routière.</i>	SPT
<b>AXE B : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES FONCTIONS RH</b>			
B1	Conforter et développer les compétences	Identification de nouveaux leviers de développement de compétences. Mise en oeuvre des plans individuels de compétence des chefs de CEI et adjoints, des plans individuels des nouveaux arrivants : <i>à poursuivre avec réseau des formateurs internes. Veiller à la continuité de la compétence par les plans individuels (assainissement et surveillance de chantiers au SIR, gestion au SPT). Partager avec la CLF. Diversifier le dispositif de développement des compétences. Outil de suivi des formations à mettre en place.</i>	SG
B2	Consolider une gestion prévisionnelle des effectifs et rendre nos métiers attractifs	Les entretiens GPRH ont été mis en place : <i>à poursuivre, avec une stratégie plus incitative. Intégrer sur leur poste les nouveaux cadres des districts.</i>	SG
B3	Poursuivre l'amélioration du niveau de santé et sécurité au travail	Ont notamment été établis : diagnostics sur la préparation de chantier en CEI ; procédure de suivi médico-social ; plan de prévention amiante ; 4 RdV de la sécurité, avec forte implication des CEI et coopération SG/SQRU. <i>Écrire une procédure gestion des compétences SST. Associer le pôle SST à la rédaction des « consignes et procédures » des districts. Poursuivre : l'amélioration de l'accessibilité aux EDE ; l'analyse du réseau vis-à-vis du risque de présence d'amiante. Améliorer le dispositif de préparation des chantiers et la prise en compte des restrictions médicales. Lancer les groupes analyse.</i>	SG
B4	Assurer la qualité du dialogue social	Impossibilité de pourvoir tous les postes vacants, mais les 17 recrutements autorisés (ARL) ont tous été réalisés. <i>Poursuivre la concertation avec les représentants des personnels, en vue de mettre en place les organisations optimales pour les agents (en particulier la sécurité) et pour le service ; un dialogue constructif permettra d'affecter les moyens au mieux des besoins.</i>	SG

B5	Conforter les pratiques d'encadrement en districts CEI	2 districts se sont engagés dans la mise place du réseau des CEE : à poursuivre. Développer la pratique de l'échange d'expérience (réseau des chefs de CEI) ; cadre commun de pratiques de management.	DAE
<b>AXE C : METTRE EN ŒUVRE LE NOUVEAU DISPOSITIF DE PILOTAGE ET DE MANAGEMENT</b>			
C1	Rendre opérationnel le nouveau système qualité et mettre en pratique l'amélioration continue	Les revues de processus et de direction nouvelle formule ont été réalisées, ainsi que les audits internes. La base documentaire est en cours : à finaliser. La note de fonctionnement général de la DIR reste à établir, ainsi que la matrice des risques. L'appropriation de la démarche qualité est à améliorer. Formaliser la politique de la DIR en matière : de plein emploi et équilibre des charges entre les services ; d'innovation ; de stratégie d'ensemble pour la mise en oeuvre de la politique de la DIR.	DAD
C2	Rendre opérationnelle la nouvelle organisation Direction / services / districts	Le positionnement des services (en tant qu'autorité fonctionnelle sur les districts) donne satisfaction, ce qui permet en particulier au SPT d'assurer un meilleur suivi. Aboutir sur l'élaboration des tableaux de bord des services, en lien avec le tableau de bord CODIR, avec mise au point d'un système d'information intégré. Réorganiser le secrétariat au siège.	DAD
C3	Adapter le fonctionnement de la DIR à la nouvelle instruction sur l'élaboration des projets routiers	Le nouveau fonctionnement est stabilisé en interne, notamment la relation SIR/Exploitant et le rôle du SIR pilote en gestion (très bonne coopération SIR/SPT/District sur A20 et LNE), formalisés par la procédure Ingénierie. La convention cadre avec la DREAL PCH a été actualisée et les PQO sont quasi systématisés. Il faut en 2016 recalibrer nos relations avec la nouvelle DREAL, notamment sur les priorités (AMO / MOE...). Mener une réflexion sur la répartition de l'activité ingénierie routière au sein de la DIR entre SPT, SIR et districts : confirmer le rôle du SIR sur les opérations d'entretien les plus complexes du contrat de gestion.	SIR
C4	Développer le suivi de la mise en œuvre des politiques et procédures, notamment les CHI	Le programme CHI 2015 étant très ambitieux (avec rattrapage 2014) : il n'a pas été complètement réalisé. Néanmoins, nous pouvons considérer que la démarche CHI est en vitesse de croisière. Démarche à poursuivre, en tentant d'alléger le nombre de CHI et de simplifier les référentiels. Veiller à l'exploitation des CR et au suivi. Intégrer la déontologie.	SQRU
C5	Simplifier les procédures et outils afin d'améliorer le quotidien des agents	La nouvelle directive commande publique a été adoptée : il reste à finaliser les divers documents types afin de stabiliser et s'approprier les mesures de simplification ; les mettre au point en lien avec les DREAL ; porter la procédure ; capitaliser les observations de PCPAJ. Les autres procédures seront à revisiter en 2016 : patrouillage/TIPI (réflexion engagée en 2015)... D'autres sont à écrire : commande du matériel, domaine public... Réviser notre dispositif de contrôle interne comptable.	DAD
C6	Intégrer le développement durable dans nos actions et mettre en œuvre la transition énergétique	Actions externes de sensibilisation réalisées pdt la semaine DD ; en interne, année riche en expérimentations, notamment en districts et en partenariat avec les conservatoires botaniques nationaux (éco-paturage sur A20, reconquête de talus). A la suite de la COP21 et des objectifs nationaux, la DIR doit amplifier son investissement dans la transition énergétique, avec l'élaboration d'un plan d'actions et l'actualisation du bilan carbone, en déclinaison du nouveau PAE national.	SQRU
C7	Optimiser la gestion budgétaire	Un progrès a été fait avec des appels d'offres lancés plus tôt et le développement d'une synergie entre les services, ce qui a permis de dépenser 33M€ avec le plan gouvernemental (au lieu de 24M€ les années précédentes). Néanmoins, la fin de gestion a été incertaine quant à l'accostage. Un diagnostic précis est à faire entre les services et districts, afin de fiabiliser les données et d'améliorer la fin de gestion. Définir et formaliser notre politique d'achat. S'appuyer sur le contrôleur de gestion pour les données des tableaux de bord. Il est important de viser 100 % en réalisation d'un contrat de gestion ambitieux.	SPT
C8	Faire évoluer l'organisation du district A20 vers plus de solidité	Le projet de fusion des 2 antennes de Feytiat et d'Uzerche a été interrompu, compte tenu des difficultés liées à la mise en place d'une nouvelle organisation fonctionnelle. Le chef d'antenne de Feytiat restera intérimaire jusqu'à la décision définitive d'organisation. La cheffe de district proposera une nouvelle organisation.	A20
<b>AUTRES OBJECTIFS</b>			
D1	Etablir un plan d'actions SSI	La méthode d'élaboration du plan d'actions sur la Sécurité des Systèmes d'Information a été mise au point en concertation avec le CEREMA. Le diagnostic des services est fait et celui des districts en cours : à boucler en 2016.	SG